

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Numéro 12 - Décembre 2016



Typologie des exploitations laitières

## Concentration et intensification des élevages laitiers

En 2015, en Bourgogne-Franche-Comté, 4 600 exploitations produisent du lait de vache. Elles sont réparties en 2 grandes filières de production, lait AOP d'une part et lait conventionnel d'autre part. En système AOP du massif jurassien, on assiste, dans le cadre contraint du cahier des charges, à une intensification modérée de la production laitière. Profitant des bonnes perspectives offertes par la filière Comté, ces systèmes conquièrent de l'espace et le taux de disparition des exploitations est inférieur à 6 %. En système lait conventionnel de plaine, les restructurations et l'intensification sont plus marquées. Une exploitation sur sept a disparu en cinq ans. Parallèlement, la surface agricole exploitée par ces systèmes a diminué de 6 % et la productivité a progressé en moyenne de 500 litres par vache.

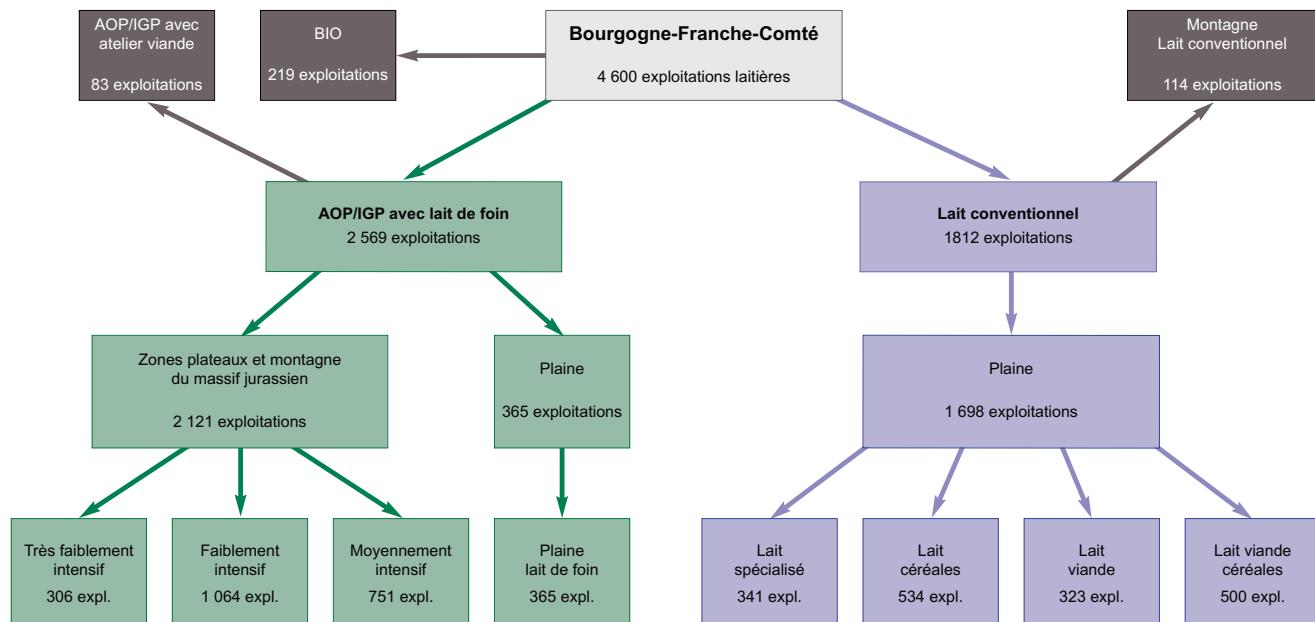
En 2015, parmi les 21 000 exploitations professionnelles de Bourgogne-Franche-Comté, 4 600 exploitations possèdent un atelier laitier (cf Méthodologie). Plus de huit exploitations laitières sur dix sont implantées dans l'est de la région. Le Doubs, avec près de 2 000 élevages laitiers, concentre 43 % du total régional. A l'opposé, seulement 50 élevages avec atelier bovins lait sont installés dans la Nièvre. Les exploitations laitières mettent en valeur 607 000 hectares soit près

d'un quart de la SAU régionale. Dans la partie franc-comtoise où l'élevage laitier est l'activité agricole dominante, leur SAU concentre la moitié des surfaces agricoles en Haute-Saône et jusqu'à plus de 80 % dans le Doubs. Dans la partie bourguignonne, les terres exploitées par ces élevages représentent environ 10 % de la SAU.

Deux grands systèmes de production laitière obéissant à des logiques différentes cohabitent en Bourgogne-

Franche-Comté. A l'est de la région, plus de 2 000 exploitations localisées sur les plateaux et la montagne du massif jurassien produisent du lait destiné à la production fromagère sous AOP (systèmes AOP-Montagne). Soumises aux cahiers des charges d'au moins une appellation (Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex), elles pratiquent une agriculture extensive. En effet, les cahiers des charges leur imposent un taux de chargement inférieur à 1,3 UGB, une productivité lai-

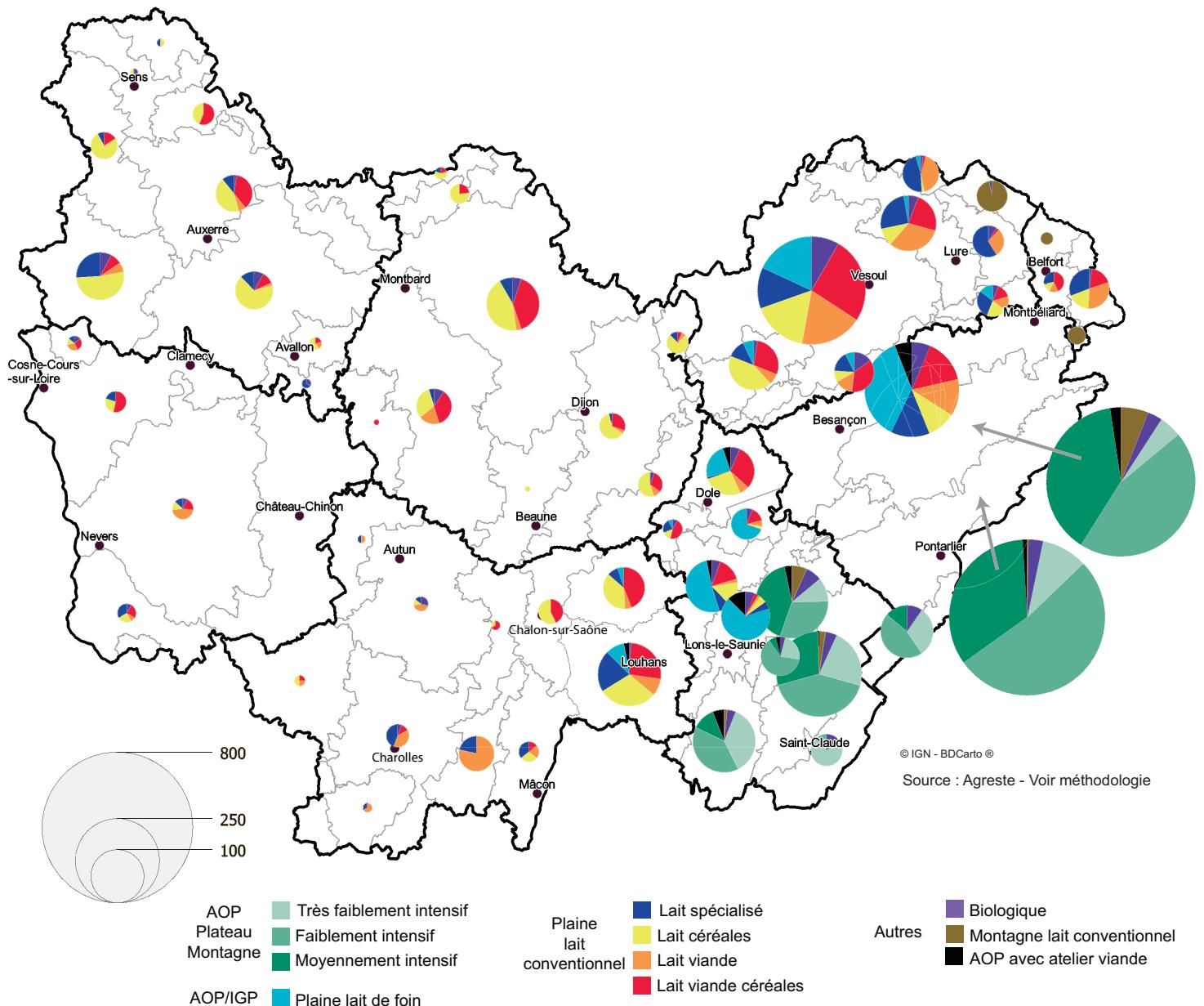
## Typologie des exploitations laitières Deux grands systèmes de production



Voir la méthodologie pour la définition précise des différents systèmes

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

**Répartition par petites régions agricoles**  
80 % des élevages laitiers localisés à l'est de la région



tière maximale de 4 600 litres par hectare de surfaces fourragères et une alimentation du bétail basée sur l'herbe et le foin. Ces limites, conjuguées aux contraintes géographiques et climatiques du massif jurassien, façonnent la structure de ces exploitations, notamment en matière de cheptel et de surface.

Le second grand système régional de production laitière concerne 1 700 exploitations de plaine produisant du lait conventionnel. Leur production est plus intensive et elles ont fréquemment recours au maïs ensilage pour l'alimentation du bétail. Plus d'un tiers de ces exploitations se situent en Haute-Saône.

Entre ces deux grands systèmes de production, on dénombre 365 exploitations de plaine produisant du lait de vaches nourries à l'herbe et au foin, à destination de productions AOP (Comté, Morbier) ou IGP (Gruyère et Emmental grand cru).

## Progression importante du nombre de GAEC

Entre 2010 et 2015, la filière laitière régionale est marquée à la fois par la

concentration des structures et par un accroissement de la productivité. Illustration du phénomène de regroupement des exploitations, le nombre de GAEC a augmenté de 11 % en cinq ans. C'est aujourd'hui le statut juridique le plus répandu parmi les exploitations laitières, quatre sur dix ayant opté pour cette forme sociétaire. En sus du mouvement tendanciel de regroupement d'exploitations, la possibilité depuis 2010 de créer un GAEC entre époux et l'application du principe de transparence des GAEC dans le cadre de la PAC ont accéléré le développement de ces structures ces dernières années. Ainsi, près de 200

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

EARL et 150 exploitations individuelles sont passées en GAEC entre 2010 et 2015. Le nombre d'exploitations individuelles diminue ainsi d'un quart sur la période.

Au total, la région a perdu 400 exploitations laitières en cinq ans. Le Doubs et le Jura sont les départements où le rythme de disparition est le moins marqué. Cette bonne résistance s'explique par l'attractivité et les bonnes perspectives économiques offertes par les filières AOP du massif jurassien. La course à la concentration y est moins primordiale qu'ailleurs ce qui permet le maintien de structures de taille relativement modeste.

Dans les autres départements, où la valorisation du lait se fait essentiellement en filière standard, la baisse est plus soutenue, au delà des 10 %. Les difficultés économiques engendrées par la faiblesse du prix du lait conventionnel ces dernières années ont relevé le seuil de viabilité des exploitations. De nombreuses exploitations ont ainsi fusionné pour accroître leurs capacités de production et mutualiser leurs coûts. D'autres ont soit cessé leur activité, soit renoncé à leur atelier lait pour se consacrer uniquement aux grandes cultures.

## Les exploitations AOP de montagne conquièrent de l'espace

Si le nombre d'exploitations baisse partout du fait de la concentration des moyens de production, la surface agricole totale utilisée par les exploitations en système AOP-Montagne a augmenté de 11 500 hectares depuis 2010 soit une hausse de 6 %. Le cahier des charges des AOP limitant la productivité, l'acquisition de terres, avec ou sans références laitières associées, est la solution pour ces exploitations pour accroître leur production de lait. A l'inverse, en plaine, la surface agricole utilisée par l'ensemble des élevages en lait conventionnel a diminué de 19 000 hectares en cinq ans soit 6 % de la SAU, signe d'un recul de la production laitière dans cette zone.

La SAU moyenne des élevages laitiers est de 132 hectares contre 123 hectares en 2010. Elle se compose pour

les deux tiers de surfaces en herbe et d'un quart de surfaces en céréales, oléagineux et protéagineux (COP). Dans les exploitations AOP-Montagne, les prairies naturelles monopolisent 80 % de la SAU, en raison des contraintes pédoclimatiques et alimentaires imposées par les cahiers des charges. Dans les exploitations de plaine, la part des prairies permanentes représente en moyenne 36 % de la SAU tandis que les COP couvrent plus de la moitié des surfaces en Côte d'Or et dans l'Yonne. Le maïs ensilage, qui joue un rôle important dans l'alimentation du bétail en plaine, occupe plus de 10 % de la SAU.

## Forte hausse des références laitières sur cinq ans

En raison à la fois de l'agrandissement tendanciel des structures et de la hausse du quota national de 1 % par an entre 2010 et 2014, les références laitières moyennes attribuées aux exploitations de la région ont progressé de 17 % en cinq ans pour atteindre en moyenne 356 000 litres en 2015. Cela représente globalement 1 640 millions de litres soit 6 % du total national.

Environ 200 élevages possèdent une référence laitière supérieure à 750 000 litres. Ces exploitations ont une SAU qui dépasse 300 hectares et elles élèvent 125 vaches laitières au minimum. Il s'agit pour une grande majorité d'exploitations de polyculture-polyélevage de plaine.

Pour produire ce volume de lait, les exploitations de Bourgogne-Franche-Comté élèvent 255 000 vaches laitières. Signe de l'intensification de la production laitière, la productivité par vache a progressé pour atteindre plus de 6 400 litres en 2015. Il existe un écart significatif entre les systèmes AOP où la productivité est stable (5 900 litres/vaches) et ceux de plaine en lait conventionnel dont la productivité a progressé de 500 litres en cinq ans pour atteindre 7 100 litres/vaches. Avec le développement des élevages « zéro pâturage » et des robots de traite, la productivité par hectare de surfaces fourragères a également progressé de 500 litres en système plaine-conventionnel (4 600 litres/ha

de surfaces fourragères). Parce qu'elle est contrainte par le cahier des charges, elle reste plus stable pour les systèmes AOP (3 100 litres/ha de surfaces fourragères).

Parallèlement, les élevages laitiers ont accru leur spécialisation. Les troupeaux ont en moyenne six vaches laitières supplémentaires alors que le nombre total de bovins est resté stable. Si le cheptel des exploitations en système plaine-lait conventionnel est plus conséquent que celui des systèmes AOP, ces derniers sont, en revanche, plus spécialisés avec 96 % d'UGB laitières contre 80 % en plaine-conventionnel.

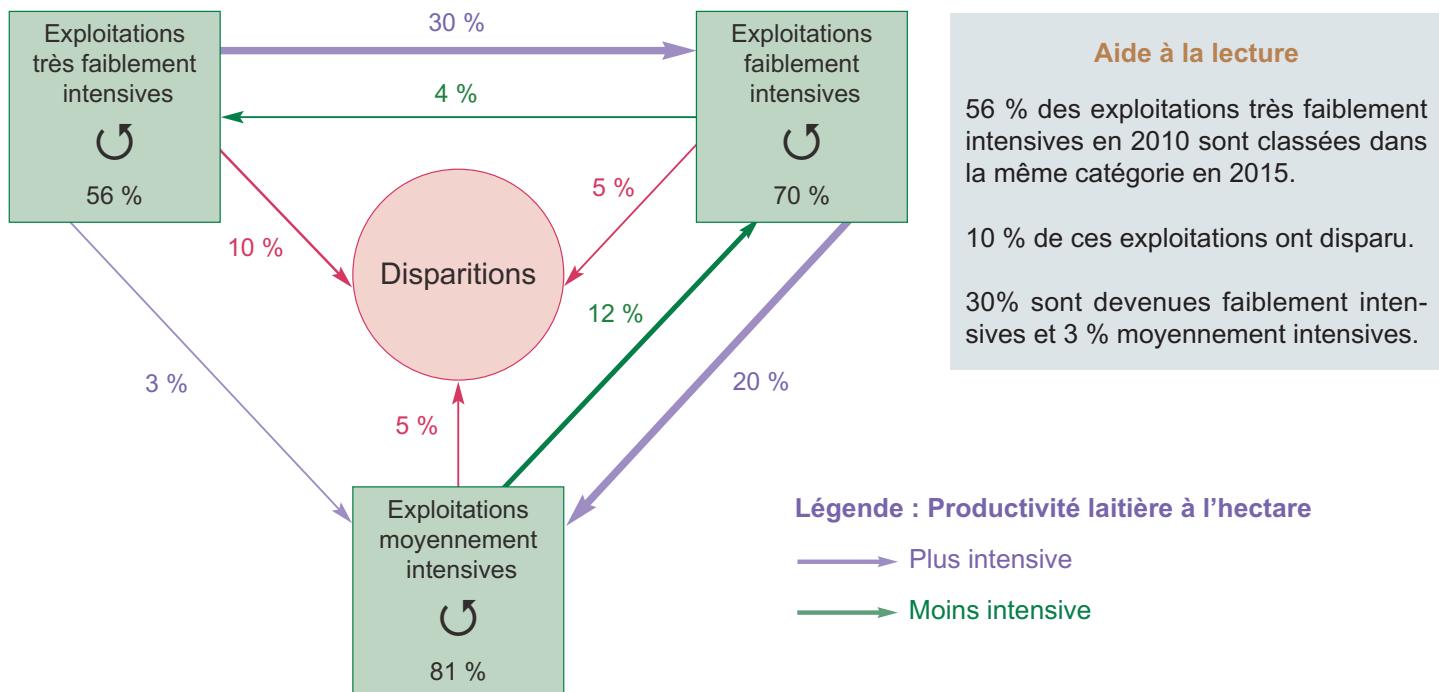
## Les systèmes AOP-montagne s'intensifient

Les exploitations AOP du massif jurassien constituent une population homogène en matière de cheptel et de structure de la SAU. Le critère le plus discriminant pour les différencier est leur degré d'intensification mesuré par le ratio référence laitière par hectare de surfaces fourragères (voir méthodologie). L'évolution entre 2010 et 2015 des trois catégories définies à partir de ce critère illustre l'intensification de la production à l'œuvre dans cette filière. En effet, les effectifs des exploitations les plus intensives, entre 3 500 et 4 500 litres à l'hectare, ont progressé de près de 30 % en cinq ans. Environ 250 fermes ont ainsi basculé dans cette catégorie. Huit structures sur dix sont localisées dans le Doubs où la pression foncière pousse à l'intensification. Les GAEC représentent environ la moitié de ces élevages AOP moyennement intensifs. Cela explique en partie pourquoi la référence laitière moyenne, qui atteint 315 000 litres par élevage, est plus élevée que pour les autres exploitations AOP-Montagne.

A l'inverse, le nombre des structures très faiblement intensives, moins de 2 000 litres par hectare, a chuté d'un quart en cinq ans. Sur les 400 élevages présents dans cette catégorie en 2010, un tiers est devenu plus intensif et près de 10 % ont disparu (fin d'activité ou absorption). Du fait de la concentration des structures et de l'intensification de la production laitière,

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Trajectoire des exploitations AOP Montagne entre 2010 et 2015 Des systèmes de plus en plus intensifs



cette catégorie devrait continuer à perdre des effectifs dans l'avenir. Catégorie intermédiaire, les exploitations faiblement intensives, entre 2 500 et 3 500 litres par hectare sont les plus nombreuses et représentent la moitié des élevages AOP-Montagne. Sur les 1 200 présents en 2010, 70 % sont toujours classés dans cette catégorie, 20 % sont devenus plus intensifs et seulement 5 % ont disparu.

### Les exploitations de plaine en AOP/IGP résistent bien

Également soumises au respect de différents cahiers des charges leur imposant des contraintes de productivité et d'alimentation du bétail, les exploitations de plaine produisant du lait pour des fromages AOP ou IGP ont des caractéristiques proches de celles des systèmes AOP du massif jurassien.

Elles diffèrent essentiellement par la présence de grandes cultures (céréales, oléagineux) dans leurs surfaces. Ce système est plutôt stable avec plus de 90 % des exploitations de 2010 encore présentes en 2015 et une diminution des effectifs de seulement 4 % en cinq ans.

### Des taux de disparition élevés en lait conventionnel de plaine

Les 1 700 élevages de plaine produisant du lait conventionnel sont distingués en quatre systèmes selon leur degré de spécialisation ou de diversification, mesuré par la présence ou non d'un atelier viande et/ou d'un atelier grandes cultures.

En 2015, 665 exploitations se consacrent principalement à l'élevage bovin et cultivent moins de 40 hectares de

grandes cultures, essentiellement pour l'alimentation de leur cheptel. Parmi celles-ci, la moitié est spécialisée dans la production de lait. Ces structures sont de taille modeste, avec un modèle de fonctionnement familial. Le taux de stabilité (présence en 2010 et 2015) est de 60 %. Une sur cinq a disparu depuis 2010, les autres s'étant diversifiées en développant un atelier viande ou en augmentant leurs surfaces en grandes cultures.

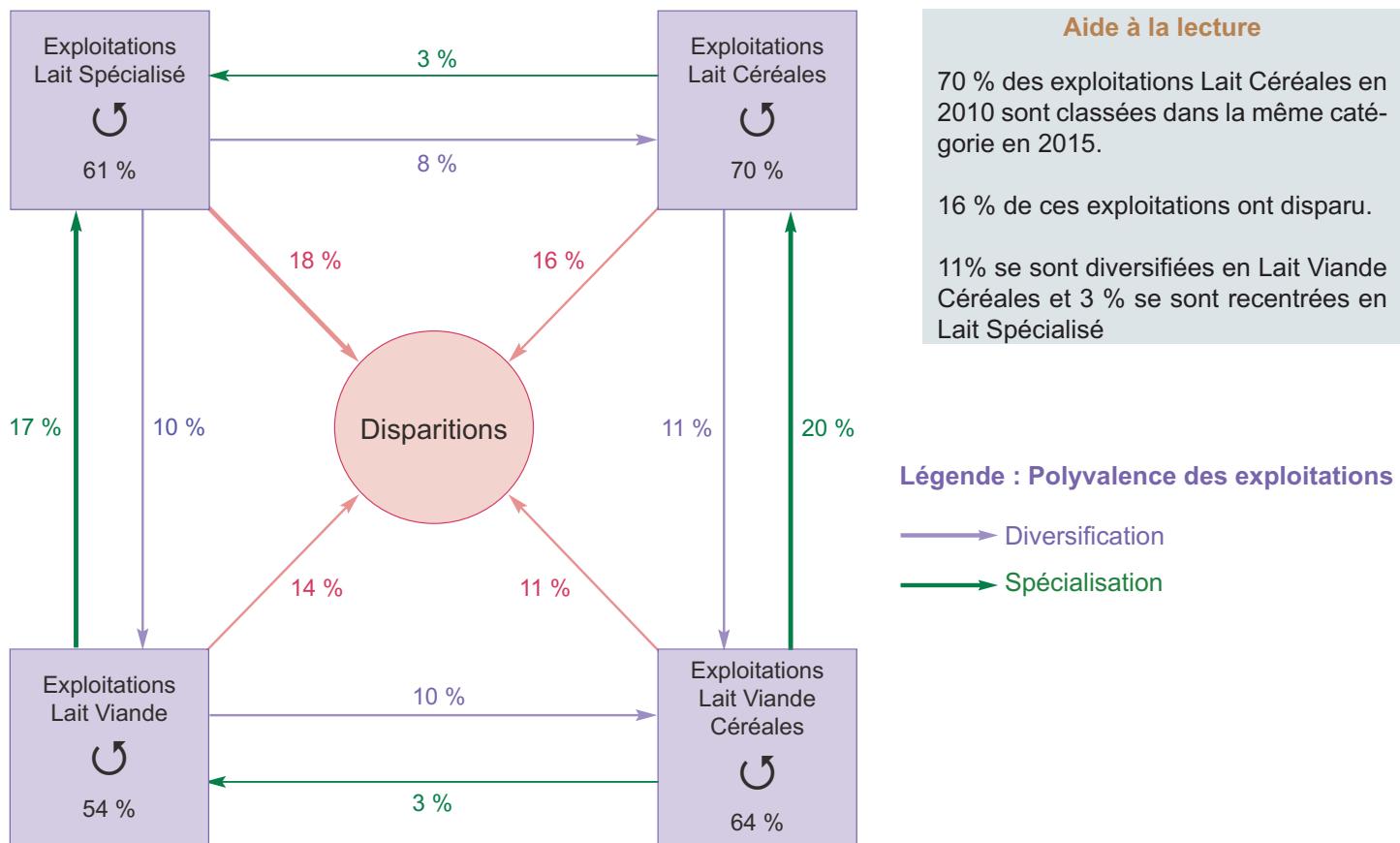
Plus diversifiées que les exploitations spécialisées lait, environ 325 exploitations laitières de plaine disposent également d'un atelier viande. Celui-ci représente en moyenne un tiers des UGB bovins. Ce système est le moins stable de la région avec à peine plus d'une exploitation sur deux toujours classée dans cette catégorie en 2015. En cinq ans, une exploitation bovin mixte sur six a délaissé son atelier viande pour se recentrer sur l'activité laitière et une sur sept a cessé son activité laitière.

### Les autres exploitations laitières

Environ 400 exploitations laitières de la région ne sont pas classées dans les systèmes détaillés dans cette étude car atypiques. 220 exploitations sont en agriculture biologique dont une centaine en filière AOP. Plus d'une centaine d'exploitations situées en zone de montagne (Vosges et massif du Jura) produisent du lait conventionnel non AOP. Enfin, 80 exploitations de la filière AOP ont également un atelier viande suffisamment grand pour être isolées des autres structures AOP.

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Trajectoire des exploitations de plaine en lait conventionnel entre 2010 et 2015 Plus de céréales et moins de viande



### Tendance à l'abandon de l'atelier viande

En 2015, environ un millier d'exploitations laitières de plaine, plus polyvalentes, cultivent au moins 40 hectares de grandes cultures. Une moitié d'entre elles partagent leur activité uniquement entre lait et grandes cultures tandis que l'autre moitié dispose également d'un atelier viande. Ces exploitations sont des structures de grande taille dont plus de la moitié sont constituées en GAEC. Leur SAU est en moyenne deux fois plus étendue que

les systèmes de plaine spécialisés dans l'élevage bovin. Leur cheptel est également plus conséquent avec 20 vaches laitières et 40 UGB en plus. Ce sont les seuls systèmes régionaux qui dépassent en moyenne 500 000 litres de référence laitière et 7 000 litres par vache. Comme pour les autres systèmes de plaine, leur taux de disparition dépasse 10 % sur cinq ans. Il est plus élevé parmi les exploitations combinant lait et grandes cultures (certaines exploitations s'étant recentrées sur les grandes cultures) que parmi les exploitations avec trois ateliers. Les

changements de trajectoires sont induits essentiellement par l'abandon ou le développement de l'atelier viande, des effets de seuil pouvant cependant expliquer une partie de l'évolution. La tendance des dernières années est néanmoins de délaisser l'atelier viande. En effet, le nombre d'exploitations de polyculture-polyélevage qui est passé de trois ateliers (lait, viande et grandes cultures) à deux (lait et grandes cultures) est deux fois plus élevé qu'en inversement.

### Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté  
Service Régional de l'Information  
Statistique et Économie  
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex  
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99  
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte  
@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon  
Directeur de la publication : Florent Viprey  
Rédaction : Lionel Malègue, Geoffrey Heydorff  
Composition, Impression : DRAAF/SRISE  
Crédits photos : ©Pascal Xicluna/Min.Agric.

[www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



Dépot légal : à parution  
ISSN : 2493-6499  
Prix : 2,50 €  
© Agreste 2016

En partenariat avec la Chambre régionale de l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté



# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Systèmes AOP du massif jurassien

	Montagne très faiblement intensif		Montagne faiblement intensif		Montagne moyennement intensif		Plaine lait de foin	
	2015	Evol/2010	2015	Evol/2010	2015	Evol/2010	2015	Evol/2010
<b>Données structurelles</b>								
Références laitières (RL - en litres)	258 649	+ 29 433	287 165	+ 30 811	314 773	+ 45 960	316 725	+ 46 879
Nombre de VL	49	+ 6	49	+ 6	50	+ 6	54	+ 8
Part UGB lait/UGB total	95 %	+ 4 pts	97 %	+ 2 pts	98 %	+ 2 pts	95 %	+ 4 pts
SAU (ha)	131	+ 16	100	+ 10	84	+ 10	134	+ 16
Surfaces Fourragères (SF - ha)	126	+ 16	95	+ 10	79	+ 10	91	+ 11
SCOP (ha)	5	+ 0	5	+ 0	5	+ 0	43	+ 5
RL/Main d'oeuvre totale	129 770	+ 8 410	149 397	+ 20 979	148 574	+ 16 020	149 945	+ 19 000
RL/ha de SF	2 051	-20	3 008	+ 17	3 994	+ 68	3 499	+ 108
<b>Données économiques en €</b>	<b>2014</b>	<b>Evol/2010</b>	<b>2014</b>	<b>Evol/2010</b>	<b>2014</b>	<b>Evol/2010</b>	<b>2014</b>	<b>Evol/2010</b>
Prix du Lait (€/1 000 litres)	478	+ 45	491	+ 53	486	+ 41	464	+ 49
Produit Brut/Main d'oeuvre totale	120 037	+ 17 952	127 227	+ 12 867	131 614	+ 13 867	145 255	+ 10 373
Concentrés et minéraux/UGB	257	+ 38	335	+ 82	361	+ 101	319	+ 118
Charges opérationnelles végétales/ha	80	+ 24	92	+ 15	117	+ 18	238	+ 28
Mécanisation/ha SAU	414	+ 97	481	+ 112	626	+ 187	579	+ 165
Batiments et installations/UGB	127	- 34	198	+ 38	210	+ 30	207	+ 18
EBE/Main d'oeuvre exploitant	43 898	- 2 924	49 526	+ 1 596	51 699	+ 28	54 830	- 1 671
EBE/Produit Brut	34 %	- 7 pts	36 %	- 3 pts	38 %	- 5 pts	30 %	- 10 pts
Annuitées/Main d'oeuvre exploitant	16 858	+ 1 756	18 734	+ 2 987	17 241	+ 3 213	30 558	+ 9 132
Disponible/Main d'oeuvre exploitant	26 893	- 4 642	30 718	- 1 301	34 300	- 3 246	23 976	- 10 807

Source : Agreste - Voir méthodologie

## Systèmes plaine lait conventionnel

	Lait spécialisé		Lait céréales		Lait viande		Lait viande céréales	
	2015	Evol/2010	2015	Evol/2010	2015	Evol/2010	2015	Evol/2010
<b>Données structurelles</b>								
Références laitières (RL - en litres)	341 373	+ 39 876	553 799	+ 107 347	308 870	+ 40 058	503 248	+ 62 297
Nombre de VL	52	+ 4	72	+ 10	50	+ 3	70	+ 5
Part UGB lait/UGB total	97 %	+ 0 pt	97 %	+ 0 pt	67 %	+ 3 pts	69 %	+ 4 pts
SAU (ha)	94	+ 8	201	+ 15	119	+ 3	228	+ 8
Surfaces Fourragères (SF - ha)	74	+ 6	89	+ 14	99	+ 1	122	+ 10
SCOP (ha)	19	+ 2	109	+ 1	20	+ 1	105	+ 0
RL/Main d'oeuvre totale	183 224	+ 20 278	200 138	+ 20 691	163 640	+ 33 480	171 197	+ 15 618
RL/ha de SF	4 617	+ 195	6 188	+ 214	3 115	+ 365	4 139	+ 211
<b>Données économiques en €</b>	<b>2014</b>	<b>Evol/2010</b>	<b>2014</b>	<b>Evol/2010</b>	<b>2014</b>	<b>Evol/2010</b>	<b>2014</b>	<b>Evol/2010</b>
Prix du Lait (€/1 000 litres)	385	+ 66	372	+ 45	376	+ 50	380	+ 56
Produit Brut/Main d'oeuvre totale	114 507	+ 13 216	153 764	+ 6 958	135 834	+ 32 507	166 487	+ 17 401
Concentrés et minéraux/UGB	285	+ 74	518	+ 167	192	+ 25	394	+ 127
Charges opérationnelles végétales/ha	192	+ 69	341	+ 55	119	- 11	342	+ 80
Mécanisation/ha SAU	532	+ 111	560	+ 141	416	- 2	511	+ 90
Batiments et installations/UGB	135	+ 31	207	+ 25	88	+ 0	153	+ 27
EBE/Main d'oeuvre exploitant	36 843	+ 3 170	40 033	- 14 495	42 635	+ 2 069	46 106	- 11 525
EBE/Produit Brut	29 %	- 3 pts	23 %	- 9 pts	31 %	- 5 pts	23 %	- 10 pts
Annuitées/Main d'oeuvre exploitant	14 497	+ 2 661	24 469	+ 949	16 390	- 514	29 566	+ 6 214
Disponible/Main d'oeuvre exploitant	21 868	+ 332	13 939	- 16 537	26 022	+ 3 305	15 752	- 17 660

Source : Agreste - Voir méthodologie